

Preface

Report Structure

This annual report is organized in accordance with the Manitoba Education and Training appropriation structure, as set out in the Estimates of Expenditure of the Province of Manitoba for the fiscal year ending March 31, 2019.

The report includes information at the main and sub-appropriation levels relating to the department's objectives, and actual results achieved. Financial performance information provides expenditure and revenue variance explanations and a five-year adjusted historical table of staffing and expenditures.

Department's Role

Manitoba Education and Training facilitates high quality, accessible learning and training opportunities for children, youth and adults, ensuring a skilled and adaptable workforce that supports the needs of Manitoba, and ensures that Manitobans are able to participate in the social, economic, environmental and cultural fabric of the province.

Manitoba Education and Training promotes Manitoba as an immigration, education and investment destination of choice for skilled workers, international students and entrepreneurs. Manitoba Education and Training also provides leadership on international qualifications recognition.

The department is responsible for developing a Skills, Talent and Knowledge Strategy that builds on partnerships and consultations with post-secondary institutions, industry, employers, community, education and labour, and other government stakeholders to align learning and workforce needs.

The department is also responsible for the overall legislative and regulatory structure governing K-12 education (English, Français and French immersion), adult learning, apprenticeship, and post-secondary education systems.

The Minister of Education and Training is the Chair of the Healthy Child Committee of Cabinet and Minister responsible for The Healthy Child Manitoba Act, and as such leads the development and implementation of the Healthy Child Manitoba Strategy, which works across departments and sectors to facilitate a community development approach for the well-being of Manitoba's children, families and communities.

Manitoba Education and Training also represents the Province in discussions with the federal or other provincial/territorial governments to ensure Manitoba's priorities are recognized and to benefit from national projects and initiatives, in many cases taking a lead role. This includes working closely internally and with other government departments and third party partners to promote a unified direction for student financial aid, education, immigration and improved labour markets in Manitoba and across Canada.

Manitoba Education and Training has an extensive and complex mandate inclusive of early childhood education, K-12 education, Indigenous education, adult learning, apprenticeship, post-secondary education, workforce development, immigration and economic opportunities.

Highlights

In 2018/19, department highlights include:

- Provided career development and training opportunities in partnership with stakeholders to unemployed and employed individuals. As of March 31, 2019,
 - there were 9,825 active apprentices, including 1,991 newly registered apprentices;
 - career development supports were provided to 33,791 youth and skills development programs supported 3,532 participants; and
 - employment services were provided to 30,364 individuals, and industry services and program supported 46,967 new and existing workers.
- Developed a curriculum framework for Grades 9-11 Indigenous Studies courses for pilot in the 2020/21 school year in collaboration with Indigenous Elders and educators.
- Organized the “French Language Education in Manitoba: Charting the Future of a Shared Vision” summit, in collaboration with Partners for French Education. Over 300 participants attended the Summit.
- Held the annual Student Services Summer Institute for educators on 13 current student services topics over 4.5 days; in-person participation was 411; participation via Zoom included 329 sites.
- Hosted the Canada Northwest Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD) Partnership national symposium, Changing the Conversation.
- Developed the Indigenous Identity Declaration Online Orientation Training for first points of contact in schools (i.e. secretaries, administrative assistants, and receptionists).
- Consulted with private vocational institutions, students, and government agencies to develop a new Private Vocational Institutions Act that will reduce red tape, improve accountability, and enhance transparency for students.
- Provided an up-front Manitoba Bursary grant of up to \$2.0K for low-income students. In addition, up to \$1.5K per year in top-up funding is available to eligible low-income Indigenous students. This year, eligibility was expanded to students studying at Manitoba private religious institutions.
- Reinvested \$3.1M in proceeds from the Manitoba Provincial Nominee Program (MPNP) in 17 projects that support newcomer settlement and integration across Manitoba. These projects provide support to newcomers as soon as they arrive in Manitoba, putting them on a path to success.
- Nominated a record number of provincial nominees (5,207) through the MPNP, including the highest proportion with jobs or job offers at the time of nomination (78.6 per cent) and the highest number of nominees who completed post-secondary studies in Manitoba (37.4 per cent). The Program also launched a new MPNP International Education Stream and a renewed Business Investor Stream to attract

and retain more talented innovators and entrepreneurs from all over the world, bringing new ideas, global connections and making Manitoba more competitive.

- Completed the third and final year as co-chair for the Forum of Ministers Responsible for Immigration, including managing the operations of the Provincial/Territorial Secretariat, and hosting a meeting of Ministers in Winnipeg in July 2018.
- Tabled the Fairness Commissioner's fourth report in the legislature in the fall 2018 on the Implementation and Effectiveness of the Fair Registration Practices Act covering 30 self-regulated professions' activities (2015-17) in priority areas such as timeliness, recognition of international experience and opportunities for supervised practice.
- Implemented the regulatory accountability initiative in the department to comply with the provisions of The Regulatory Accountability Act coming into force on July 1, 2019.
- Awarded contracts for the construction of three new elementary schools; a K-8 school in Brandon, and Dual Track K-5 and Dual Track K-8 schools in Winnipeg and awarded contracts for the construction of three more significant addition and renovation projects at schools in Manitoba, including Mitchell and Winnipeg. In addition, plans were initiated to develop land for a new elementary and new high school in south Winnipeg (Waverley West) in coordination with the City of Winnipeg.

Statutes

In 2018/19 the Department of Education and Training operated under the authority of the following Acts of the Consolidated Statutes of Manitoba:

- The Adult Learning Centres Act
- The Adult Literacy Act
- The Advanced Education Administration Act
- The Apprenticeship and Certification Act
- The Apprenticeship Employment Opportunities Act
- The Brandon University Act
- The Colleges Act
- The Community Schools Act
- The Degree Granting Act
- The Education Administration Act
- The Fair Registration Practices in Regulated Professions Act
- The Healthy Child Manitoba Act
- The Helen Betty Osborne Memorial Foundation Act
- The International Education Act
- The Manitoba Institute of Trades and Technology Act
- The Manitoba Teachers' Society Act
- The Private Vocational Institutions Act
- The Property Tax and Insulation Assistance Act (Part III.2)
- The Public Schools Act

- The Public Schools Finance Board Act
- The Red River College Act
- The Student Aid Act
- The Teachers' Pensions Act
- The Université de Saint-Boniface Act
- The University College of the North Act
- The University of Manitoba Act
- The University of Winnipeg Act

and:

The Vocational Rehabilitation of Disabled Persons Regulation, M.R. 1/90 made under The Social Services Administration Act.

The Manitoba Prenatal Benefit Regulation, M.R. 89/2001, made under the Social Services Administration Act.

Préface

Structure du rapport

Le présent rapport annuel suit la structure des crédits d'Éducation et Formation Manitoba, comme il est indiqué dans le Budget des dépenses de la Province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

Il comprend de l'information sur les affectations budgétaires principales et de moindre importance se rapportant aux objectifs du Ministère et aux résultats atteints. Les renseignements sur le rendement financier sont fournis accompagnés d'explications sur les écarts dans les dépenses et les recettes ainsi que d'un tableau chronologique quinquennal redressé illustrant les dépenses et les effectifs du ministère.

Rôle du Ministère

Éducation et Formation Manitoba contribue à la création d'occasions de formation et d'apprentissage de grande qualité et accessibles pour les enfants, les jeunes et les adultes, en veillant au maintien d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente qui répond aux besoins du Manitoba. Le Ministère donne également aux Manitobains des outils qui leur permettent de participer au tissu social, économique, environnemental et culturel de la province.

Éducation et Formation Manitoba fait la promotion du Manitoba comme destination de choix pour l'immigration, la formation et l'investissement auprès de travailleurs qualifiés, d'étudiants étrangers et d'entrepreneurs. Le Ministère joue également un rôle de chef de file en matière de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.

Éducation et Formation Manitoba est chargé de l'élaboration d'une Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances du marché du travail, qui mise sur la création de partenariats et la tenue de consultations avec des établissements d'enseignement postsecondaire, l'industrie, les employeurs, la collectivité, le milieu de l'éducation et du travail et d'autres intervenants gouvernementaux pour arrimer les besoins en matière d'apprentissage et de main-d'œuvre.

Le Ministère est également responsable de la structure législative et réglementaire globale qui régit les systèmes d'éducation de la maternelle à la 12^e année (anglais, français et immersion française), de formation des adultes, d'apprentissage et d'enseignement postsecondaire.

Le ministre de l'Éducation et de la Formation préside le Comité ministériel pour Enfants en santé. Il est ministre responsable de la Loi sur la stratégie « Enfants en santé Manitoba » et, à ce titre, dirige l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie Enfants en santé Manitoba, qui est utilisée dans l'ensemble des ministères et des secteurs pour faciliter l'adoption d'une approche axée sur le développement communautaire pour le bien-être des enfants, des familles et des collectivités du Manitoba.

Éducation et Formation Manitoba représente également la Province dans le cadre de discussions avec le gouvernement fédéral ou d'autres gouvernements provinciaux et territoriaux afin de faire en sorte que les priorités du Manitoba soient reconnues et de profiter de projets et d'initiatives nationaux, en jouant souvent un rôle de premier plan.

Ce travail suppose une collaboration étroite à l'interne et avec d'autres ministères et des tiers partenaires afin de promouvoir l'adoption d'une orientation unifiée en matière d'éducation, d'immigration et d'amélioration du marché du travail au Manitoba et dans l'ensemble du Canada.

Éducation et Formation Manitoba a un mandat vaste et complexe qui inclut l'éducation de la petite enfance, l'éducation de la maternelle à la 12^e année, l'éducation des Autochtones, la formation des adultes, l'apprentissage, l'éducation postsecondaire, le perfectionnement de la main-d'œuvre, l'immigration et la création de débouchés économiques.

Faits saillants

Voici quelques faits saillants concernant les activités du Ministère en 2018-2019.

- Création de possibilités de formation et de perfectionnement professionnel en partenariat avec les parties prenantes à l'intention des personnes employées et sans emploi. Au 31 mars 2019 :
 - on comptait 9 825 apprentis actifs, dont 1 991 nouveaux apprentis;
 - des services de soutien au perfectionnement professionnel avaient été offerts à 33 791 jeunes, et des programmes de perfectionnement des compétences avaient soutenu 3 532 participants;
 - des services d'emploi avaient été fournis à 30 364 personnes et les services et les programmes de l'industrie ont appuyé 46 967 travailleurs, nouveaux ou existants.
- Élaboration d'un programme d'étude-cadre pour le cours d'études autochtones à l'intention des élèves de la 9^e à la 11^e année, qui sera mis à l'essai lors de l'année scolaire 2020-2021 en collaboration avec des aînés et des éducateurs autochtones.
- Organisation du sommet pour l'avenir d'une vision collective sur l'éducation en langue française au Manitoba, en collaboration avec les Partenaires pour l'éducation en français. Plus de 300 participants ont assisté au sommet.
- Tenue de la session d'étude intensive d'été sur les services de soutien aux élèves à l'intention des éducateurs. D'une durée de quatre jours et demi, la session couvre 13 sujets d'actualité en matière de services aux élèves. Il y a eu 411 participants en personne et 329 sites ont participé grâce à Zoom.
- Organisation du colloque national du Partenariat canadien du Nord-Ouest sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, « Changing the Conversation ».
- Conception de la formation en ligne sur la déclaration d'identité autochtone pour les personnes-ressources dans les écoles (secrétaires, adjoints administratifs et réceptionnistes).
- Consultation auprès des établissements d'enseignement professionnel privés, des étudiants et des organismes gouvernementaux en vue de rédiger une nouvelle Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés qui réduit les lourdeurs administratives, améliorer l'obligation redditionnelle et rehausse la transparence à l'égard des étudiants.
- Offre d'une bourse du Manitoba immédiate, d'un montant maximal de 2 000 \$ pour les étudiants à faible revenu. De plus, les étudiants autochtones à faible revenu admissibles peuvent obtenir un financement additionnel d'un montant maximal de 1500 \$ par année. Cette année, l'admissibilité a été élargie afin d'inclure les étudiants qui fréquentent un établissement confessionnel privé du Manitoba.

- Réinvestissement de 3,1 millions de dollars provenant des revenus du programme Candidats du Manitoba dans 17 projets appuyant l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants partout au Manitoba. Ces projets offrent du soutien aux nouveaux arrivants dès qu'ils arrivent au Manitoba, les mettant ainsi sur la voie du succès.
- Nomination d'un nombre sans précédent de candidats provinciaux (5 207) grâce au programme Candidats du Manitoba, ce qui comprend la proportion la plus élevée de candidats ayant un emploi ou une offre d'emploi au moment d'être mis en candidature (78,6 %) et le nombre le plus élevés de candidats ayant terminé des études postsecondaires au Manitoba (37,4 %). Le programme a aussi lancé la catégorie Étudiants internationaux et a renouvelé la catégorie Investisseurs-entrepreneurs afin d'attirer et de conserver plus de jeunes entrepreneurs et innovateurs talentueux qui viennent de partout dans le monde, apportant de nouvelles idées et des connexions mondiales pour rendre le Manitoba plus concurrentiel.
- Fin de la troisième et dernière année à la coprésidence du Forum des ministres responsables de l'immigration, qui a compris la gestion des activités du secrétariat provincial et territorial et l'organisation d'une rencontre des ministres à Winnipeg en juillet 2018.
- Dépôt du quatrième rapport du commissaire à l'équité à l'Assemblée législative en automne 2018. Ce rapport portait sur la mise en œuvre et l'efficacité de la Loi sur les pratiques d'inscription équitables, qui comprend les activités de 30 professions autoréglementées (2015-2017) en ce qui concerne les domaines prioritaires comme la rapidité, la reconnaissance de l'expérience internationale et les possibilités d'exercice supervisé.
- Mise en œuvre de l'initiative de responsabilisation en matière de réglementation dans le ministère, en conformité avec les dispositions de la Loi sur la responsabilisation en matière de réglementation entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2019.
- Attribution de contrats pour la construction de trois nouvelles écoles primaires : une école maternelle à 8^e année à Brandon, et, à Winnipeg, une école à double voie maternelle à 5^e année et une école à double voie maternelle à 8^e année. Attribution de contrats pour trois projets d'agrandissement et de rénovation dans des écoles du Manitoba, y compris à Mitchell et à Winnipeg. De plus, des plans ont été entamés pour aménager un terrain pour y construire une école primaire et une école secondaire dans le sud de Winnipeg (à Waverley West), en coordination avec la Ville de Winnipeg.

Lois

En 2018-2019, le ministère de l'Éducation et de la Formation est régi par les lois suivantes de la Codification permanente des lois du Manitoba.

- Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes
- Loi sur l'alphabétisation des adultes
- Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire
- Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle
- Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail
- Loi sur l'Université de Brandon

- Loi sur les collèges
- Loi sur les écoles communautaires
- Loi sur l'attribution de grades
- Loi sur l'administration scolaire
- Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées
- Loi sur la stratégie « Enfants en santé Manitoba »
- Loi sur la Fondation commémorative Helen Betty Osborne
- Loi sur l'éducation internationale
- Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology
- Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba
- Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés
- Loi sur l'aide en matière de taxes foncières et d'isolation thermique des résidences (Partie III.2)
- Loi sur les écoles publiques
- Loi sur la Commission des finances des écoles publiques
- Loi sur le Collège Red River
- Loi sur l'aide aux étudiants
- Loi sur la pension de retraite des enseignants
- Loi sur l'Université de Saint-Boniface
- Loi sur le Collège universitaire du Nord
- Loi sur l'Université du Manitoba
- Loi sur l'Université de Winnipeg

et :

Règlement sur la réadaptation professionnelle des invalides, R. M. 1/90, pris en vertu de la Loi sur les services sociaux.

Règlement sur les allocations prénatales du Manitoba, R. M. 89/2001, pris en vertu de la Loi sur les services sociaux.